ORAISON FUNÈBRE

ET

Notice Biographique

DE

Sa Grace l'Illustrissime et Reverendissime

MONSEIGNEUR JOSEPH SIGNAY,

Premier Archevêque de Québec;

SUIVIES DU COMPTE-RENDU DES FUNÉRAILLES.

QUÉBEC:
De l'Imprimerie d'Augustin Côté et Cie.
Près l'Archevêché.
1850.

ORAISON FUNÈBRE

ET

Notice Biographique

DE

Sa Grace l'Illustrissime et Reverendissime

MONSEIGNEUR JOSEPH SIGNAY,

Premier Archevêque de Québec;

SUIVIES DU COMPTE-RENDU DES FUNÉRAILLES.

QUÉBEC:

De l'Imprimerie d'Augustin Côté et Cie.

Près l'Archevêché.

1850.

ORAISON FUNÈBRE (a)

De Sa Grace Monseigneur Joseph Signay,

PREMIER ARCHEVÊQUE DE QUÈBEC,

Décedé le 3 octobre 1850.

Prononcée dans l'église métropolitaine de Québec, le 7 du même mois.

Ego sum pastor bonus.
Je suis le bon pasteur. (S. Jean. X. II.)

Il y a une voix que la mort ne peut éteindre, car, semblable à la voix de Dieu, elle anime la cendre et la poussière pour parler au cœur des hommes, et y porter la terreur ou la consolation.

L'homme juste et le pécheur sont également soumis à la loi portée contre tous les enfants d'Adam ; *morte morieris* (Genèse II. 7.) : mais quelle différence dans la voix qui, du fond de leur tombe, répond aux vivants ? Interrogez le pécheur, il n'exprimera que regrets et remords ; fidèle écho de leur vie ! Le juste, au contraire, se réjouit. Sa voix douce et consolante, comme la vertu elle-même, jette sur les vêtements du deuil et sur la pompe funèbre un rayon de céleste espérance, et produit dans les âmes, je ne sais quel sentiment que l'on peut bien éprouver, mais que l'on ne saurait définir. Mélange de tristesse et de consolation ; douleur poignante et onction toute céleste : n'est-ce pas ce parfum divin

---

(a) L'auteur espère qu'on lui pardonnera les nombreux défauts de cette oraison funèbre. Il n'ignore pas qu'il a omis bien des traits propres à faire ressortir davantage les vertus du bon pasteur, mais c'est une faute d'autant plus pardonnable que tout le monde peut aisément y suppléer. On donne ici ce discours tel à peu près qu'il a été prononcé, le court espace de temps accordé à la préparation n'ayant pas permis de faire autre chose que des notes.

composé par le Seigneur et enseigné à Aaron pour l'usage de son seul tabernacle ?

Hélas ! il l'a subie aussi cette loi de mort, celui qui, depuis trente-six ans, fut notre pasteur comme curé et ensuite comme évêque. Nous voilà rassemblés autour de sa dépouille mortelle pour lui rendre les derniers devoirs et implorer sur lui les miséricordes infinies du Dieu souverainement juste. O Dieu de bonté ! écoutez la prière de votre peuple..... de votre peuple affligé, frappé dans ce qu'il avait de plus cher !

Douleur bien profonde et bien légitime que la nôtre ! Douleur bien capable de nous accabler, si le Dieu de toute consolation ne venait à notre secours. Permettez-moi, M. F., de vous dire avec St. Paul : *Non contristemini sicut et cœteri qui spem non habent* (I. Thess. IV. 13.) ; ne vous attristez point comme s'il n'y avait aucune espérance, aucune consolation pour nous.

Du fond de sa tombe, celui que nous pleurons nous fait entendre sa voix pour nous dire : Mes chers enfants, *je suis le bon pasteur ! Ego sum pastor bonus.* N'ai-je pas consacré ma vie entière pour vous ? *bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis* (St. Jean X). Le bon pasteur connaît ses brebis et il est connu d'elles, or ne vous ai-je pas connues? *Cognosco oves meas et cognoscunt me meæ.* Ne vous attristez donc point, comme ceux qui n'ont point d'espérance..... je suis votre bon pasteur.

Voilà, M. F., ce qu'il nous dit du fond de son cercueil pour nous consoler.

Puisque l'obéissance et le respect ne m'ont point permis de laisser à un autre la douloureuse tâche de vous parler en ce jour de deuil, je vais essayer, avec l'aide de Dieu, de montrer que Sa Grace l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Joseph Signay, premier archevêque de Québec, a réellement rempli les deux conditions que Jésus-Christ assigne au *bon pasteur :* 1° donner sa vie pour ses brebis ; 2° les connaître et être connu d'elles.

Sans doute, je ne dirai rien que vous ne sachiez déjà ; sa vie entière, passée au milieu de vous, est

présente à votre mémoire : mais des enfants qui viennent de perdre un père chéri peuvent-ils s'entretenir d'autre chose que de l'affection et des vertus de ce père tendrement aimé ?

I. PARTIE.

Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.

Jésus-Christ voulant instruire ses apôtres de leurs devoirs comme pasteurs des âmes, leur disait : La plus grande marque de charité que l'on puisse donner, c'est de sacrifier sa vie pour ceux que l'on aime : *Majorem hâc dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* (S. Jean XV. 13.)

L'histoire de l'Eglise nous offre l'exemple, des apôtres et d'un grand nombre de pasteurs qui ont donné *leur sang* pour leurs brebis. On célèbre avec joie le jour de leur triomphe. L'Eglise les propose avec confiance à l'admiration de ses enfants et de ses ennemis ; parce que le martyre est le privilége exclusif de la véritable épouse de Jésus-Christ.

Mais il est une autre sorte de martyre qui, pour être moins apparente et non sanglante, n'en est pas moins méritoire devant Dieu, digne de l'éternelle admiration des anges et de la reconnaissance des hommes. C'est le martyre *du devoir*, par lequel une âme pénétrée du sentiment de ses obligations, s'immole sans bruit et de ses propres mains au Dieu de son cœur pour faire sa sainte volonté.

Jésus, ce modèle infiniment parfait de tous les chrétiens, et plus spécialement des pasteurs, voulut sanctifier ce martyre, le diviniser par son exemple. En entrant dans le monde, il dit : *Eccè venio ut faciam, Deus, volontatem tuam* (Psaume XXXIX. 8.) Seigneur, je viens pour accomplir votre volonté. Votre loi sainte, qui doit être mon guide, je l'ai placée dans mon cœur comme sur un trône d'où elle me dirige en souveraine : *Deus meus, volui et legem tuam in medio cordis mei.* (ibidem.) Plus tard, avant de s'immoler sur la croix, ce même divin Ré-

dempteur, dit à Dieu : O mon Père : voilà que j'ai accompli votre sainte volonté ; j'ai achevé l'œuvre pour laquelle vous m'aviez envoyé dans le monde : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam* (St. Jean XVII. 4.). Il est vrai que je n'ai pas encore *répandu mon sang* pour les hommes, mais je leur ai manifesté votre adorable nom par mes paroles et par mes exemples : *manifestavi nomen tuum hominibus.* Le temps est venu, ô mon Père, de me donner une grande récompense : *Nunc clarifica me, tu Pater, apud temetipsum.*

Oh ! oui, elle sera grande la récompense du pasteur qui aura, comme Jésus, pris la sainte volonté de Dieu pour le principe et la règle de sa vie ! Dieu lui dit comme au père des croyants : *Ego merces tua magna nimis* (Genèse XV. 1.): Je suis moi-même votre grande et très grande récompense.

Le bon pasteur qui veut imiter Jésus dans ce martyre, ne peut se résoudre à se séparer de son troupeau : il veut toujours veiller sur lui, distribuer lui-même le pain de la vie, éloigner les loups ravissants, soutenir les faibles, protéger de son ombre tutélaire la veuve et l'orphelin, consoler l'affligé, donner à chacun les conseils et les ordres nécessaires, à la jeunesse l'éducation chrétienne, à l'âge mûr la nourriture solide de la crainte de Dieu, à la vieillesse le souvenir salutaire des fins dernières. Sollicitude continuelle qui, jour et nuit, brûle, pour-ainsi-dire, à petit feu l'âme du pasteur selon le cœur adorable de Jésus.

Or, M. F., qui d'entre vous ignore que tel était l'esprit de sacrifice de notre bon pasteur ?

Pendant qu'il était curé de Québec, c'était une chose extrêmement rare qu'il sortît des limites de sa paroisse et seulement pour des occasions extraordinaires. Une raison suffisante même aux yeux de l'Eglise, ne lui paraissait pas toujours assez forte ; il lui fallait presque être *forcé*. Depuis sa promotion à l'épiscopat, c'est un fait constaté qu'il n'a pas quitté un seul instant les limites de son diocèse. Les saintes règles de l'Eglise permettent à un évêque de s'absenter quelquefois ; mais notre *bon pasteur*, en acceptant le joug de l'épiscopat, s'était enchaîné au milieu de

son troupeau par les liens de ce zèle pastoral dont il voulait mourir martyr.

Oui, M. F., ne l'entendez-vous pas du fond de son cercueil vous dire comme St. Paul : *Obsecro vos fratres, ego vinctus in Domino ?* (Eph. IV. 1). Mes enfants, moi qui ai été lié dans le Seigneur par mon amour pour vous, j'ai une grâce à vous demander : *dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis ;* cette grâce est toute pour vous ; mes enfants, si mon exemple peut faire quelqu'impression sur vous, marchez d'une manière conforme à la sainte vocation dont Dieu vous a favorisés !

Ce n'était pas par amour du repos qu'il observait une si parfaite résidence. Quel repos pouvait goûter sa grande âme si profondément pénétrée de ses devoirs et si fermement résolue de les accomplir ?

Sans cesse occupé de ce qui pouvait servir au maintien ou à l'accroissement de la religion, il pouvait se glorifier, comme St. Paul, d'ignorer le monde et les choses qui sont du monde : il n'avait de rapports avec le monde qu'autant que son devoir l'y obligeait strictement.

Mais s'il ignorait le monde, c'était pour mieux connaître Jésus, le modèle qu'il voulait retracer en lui-même avant de le proposer aux autres. L'Ecriture Sainte et surtout les Epîtres de St. Paul étaient sa lecture ordinaire dans les intervalles que lui laissaient ses nombreux devoirs. Il trouvait dans les écrits brûlants de l'Apôtre des nations un modèle de ce zèle pastoral dont il cherchait à augmenter en lui-même les saintes ardeurs par un si noble exemple. Aucun de ses moments n'était perdu et ceux qui l'ont connu plus particulièrement rendent témoignage qu'il abhorrait l'oisiveté même d'un moment. Il aurait cru dérober à son cher troupeau une partie de cette vie qu'il voulait lui donner toute entière. C'est ainsi que ce bon pasteur pouvait dire avec St. Paul : *Libentissimè impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris* (II. Cov. XII. 15.) . De tout mon cœur, de toute mon âme, je me consacre, je m'épuise pour vos âmes.

L'aumône doit être un devoir facile et bien

doux à une âme qui s'est donnée elle-même de cette manière. Aussi notre bon pasteur voulait-il que chacune des journées de son épiscopat fût sanctifiée par quelques secours distribués aux pauvres. Lorsqu'il le pouvait, il les donnait de ses propres mains avec cette joie et ce contentement qui ajoutent un nouveau prix à l'aumône et l'accompagnait toujours de quelqu'un de ces avis salutaires dont son cœur paternel était une source intarissable.

Aucun évêque de Québec n'a vu plus de calamités fondre sur son troupeau. Elles sont encore présentes à votre souvenir, M. F., ces journées d'affliction, où une funeste épidémie revenant à trois reprises différentes, répandait partout la désolation et la mort. Le bon pasteur se tenait alors au milieu de ses brebis expirantes, lié par son amour à partager leurs dangers et leurs afflictions. Deux immenses incendies réduisent plus de la moitié de la ville épiscopale à n'être plus qu'un monceau de ruines fumantes ; à la nouvelle de ces malheurs, le cœur de notre pasteur, alors en visite, en est, comme il le dit dans une circulaire, *tout accablé !* Mais après les premiers moments donnés à cette douleur, il sent que son devoir l'appelle à autre chose qu'à des larmes stériles : il donne l'exemple de cette générosité qui ne compta jamais avec le malheur et s'identifiant avec ses ouailles infortunées, il témoigne sa plus vive reconnaissance à ceux qui viennent à leur secours : il regardait comme fait à lui-même ce qui était donné au plus petit d'entre ses enfants.

Les pauvres qui manquent de pain n'étaient pas les seuls objets de sa charité. Il y a un grand nombre de paroisses nouvelles et de missions où la pauvreté des habitants ne permet point d'acheter les choses les plus nécessaires au culte divin. Le bon pasteur consacrait chaque année une partie de ses ressources à leur donner les moyens d'entendre la sainte messe et la parole de Dieu. Et comme cette aumône avait toujours été particulièrement chère à son cœur, Dieu qui règle toute chose avec une bonté égale à son infinie sagesse, permit qu'un des derniers actes de sa vie en fût l'exercice. Le jour même que notre bon

pasteur tomba malade, un prêtre nommé à une paroisse nouvelle dépourvue de tout, alla lui demander quelque secours pour sa pauvre chapelle. Le bon pasteur lui donna un missel, disant d'un air triste : *C'est le dernier que je donne ; je n'en ai plus et je n'ai pas le moyen d'en acheter d'autres.* Moins d'un quart d'heure après, comme si l'ange de la mort eût eu ordre de lui donner le temps d'accomplir ce dernier acte, cet ange avait passé sa main de fer sur la tête de sa victime, l'avait abattue à ses pieds, lui avait ôté toute connaissance, lui laissant seulement un souffle de vie qui devait bientôt s'éteindre.

O bon pasteur ! après avoir consacré tous vos instants à vos ouailles, vous être épuisé vous-même et avoir versé votre dernière obole, vous ne pouviez plus supporter la vie ; il vous fallait donc quitter ce séjour de larmes où vous retenait seulement le désir de faire du bien.

Il est donc vrai de dire, M. F., qu'il a rempli la première condition que Jésus-Christ assigne à un bon pasteur ; considérons maintenant comment il a rempli la seconde.

II. PARTIE.

Cognosco oves meas et cognoscunt me meæ.

Dans le style de la Sainte Ecriture, le mot *connaître* signifie bien plus que cette science froide et stérile que le monde peut aussi se vanter d'avoir. Il est dit, par exemple, que le Seigneur *connaît* ceux qui lui appartiennent : *Cognovit Dominus qui sunt ejus.* (II. Tim. II. 19.). Or qui doute que cette connaissance ne soit accompagnée d'un amour éternel et effectif ? Il porte ses élus dans sa main et sur son cœur ; il leur donne ses anges pour gardiens fidèles ; leur faire du mal, *c'est toucher à la prunelle de ses yeux !*

Tel est aussi le caractère distinctif de cette connaissance mutuelle que Jésus-Christ suppose entre le bon pasteur et son troupeau.

Je connais mes brebis : pas une d'elle n'échappe à

mon amour et à ma vigilance ; toute mon application est de donner à chacune ce qui lui convient.

Mes brebis me connaissent : je fais en sorte que toutes puissent entendre ma voix, considérer le chemin où je marche devant elles pour parvenir au bonheur ; leur docilité, inspirée par la confiance, est l'aimable lien qui les retient sur mes traces. *Antè eas vadit pastor et oves illum sequuntur.* (St. Jean X. 4.)

Le bon pasteur que nous pleurons en ce jour, a-t-il connu ses brebis de cette manière ?

Tous les ans, au retour de la saison, il trouvait, comme il le dit lui-même, *sa plus douce consolation* à porter dans les parties les plus éloignées de son diocèse les secours de son ministère. Là, il voulait tout examiner, tout voir par lui-même. Il annonçait dans chaque paroisse la parole de vie, et ensuite il disait comme le pasteur suprême : *Sinite parvulos venire ad me* (St. Marc. X. 14.). Nouveau François de Sales, il se plaisait à leur enseigner les premières vérités de la religion : alors surtout se montrait dans toute son étendue cette charité toute paternelle dont son cœur était embrâsé. Comme il savait captiver leur mobile attention, exciter entre eux une sainte émulation pour apprendre ! Il se faisait petit comme eux pour s'accommoder à leur faible intelligence : il se rappelait alors que Jésus avait dit aux apôtres : *Nisi efficiamini sicut parvuli* (St. Math. XVIII. 3). Il semblait avoir reçu une grâce toute spéciale pour rendre la vertu aimable, surtout aux petits enfants. Ceux qui ont assisté à ses catéchismes peuvent rendre témoignage à la vérité de mes paroles.

En pasteur éclairé, il savait que l'avenir de la religion dépend de la jeunesse. Aussi avec quel soin extrême ne voulait-il pas qu'on la formât ! Sans cesse il recommandait de lui inculquer les principes d'une foi solide ; il exhortait les curés à rappeler souvent aux parents leurs importants devoirs ; visiter la plus modeste école était pour lui non-seulement une consolation mais un devoir qu'il remplissait. Son cœur paternel saignait de douleur en apprenant la triste nouvelle du naufrage de quelque jeune

brebis. Oh ! alors, comme St. Jean, il eût couru jusqu'au fond des déserts par ramener au bercail sur ses épaules, cet enfant infidèle à la grâce ! Avec quel intérêt ne s'informait-il pas des progrès et des espérances que donnait les élèves des maisons d'éducation ! Quand il en rencontrait quelqu'un, il lui demandait son nom, son âge, sa classe, le nom de ses parents et de sa paroisse, et après cela il lui donnait avec effusion de cœur un avis admirablement proportionné à ce qu'il venait d'apprendre. Quelle félicité c'était pour lui de les voir ensuite marcher dans la voie des commandements de Dieu et se préparer ainsi un avenir de paix et de bonheur !

Mais qu'est-il besoin de paroles pour célébrer les louanges de cet *ami de la jeunesse ?* Au seul nom chéri de Nicolet, il me semble le voir tressaillir de joie au fond de son cercueil ; son cœur s'anime, sa main s'élève pour bénir encore cette maison qu'il appelait si justement *la sienne*. De même que sa dernière aumône avait été pour une pauvre paroisse, son dernier écrit fut pour la jeunesse qui reçoit son éducation à Nicolet. Il est vrai, l'ange de la mort ne lui a pas permis d'achever sa lettre, mais s'il eût fallu attendre la fin de ses bonnes œuvres, ce digne pasteur eût été immortel.

En voyant ce vaste et superbe collége, bâti en grande partie par ses pieuses libéralités, ne seriez-vous pas tenté de croire qu'il a été élevé par une main ROYALE ? C'est que la charité est véritablement la reine de toutes les vertus ; elle seule peut inspirer de si grandes choses et les exécuter. Le cœur qu'elle remplit est bien ce cœur magnifique dont parle la Sainte Ecriture : *Cor splendidum* (Eccl. XXX. 27).

Tout en s'appliquant ainsi à connaître et à diriger la jeunesse, il ne négligeait point ceux qu'un âge plus avancé rend les dépositaires de l'autorité dans la famille. Dans toutes les paroisses où il a été curé, il connaissait parfaitement, non seulement les familles, mais les individus. Les paroissiens de Québec peuvent rendre témoignage à mes paroles. Devenu évêque, une connaissance aussi établie de son

vaste diocèse ne lui était ni nécessaire,ni même possible, et néanmoins il étonnait souvent les curés par la connaissance intime qu'il avait de beaucoup de leurs paroissiens.

Connaissait-il ses brebis, ce bon pasteur ?

Connaître les hommes, hélas ! qu'est-ce autre chose que d'avoir approfondi leur misère, leur faiblesse, les dangers sans nombre qu'ils courent, et le besoin continuel et absolu qu'ils ont du secours divin ? Le bon pasteur doit donc être, comme Moyse, toujours sur la montagne, les yeux et les mains élevées vers le ciel pour en faire descendre sur Israël le secours et la victoire.

Celui pour qui nous prions savait parfaitement que *c'est en vain que les hommes font tous leurs efforts, si Dieu ne donne sa bénédiction à leurs travaux.* (Psaume CXXXVI. 1.)

Il avait donc placé sa confiance en celui qui règle tout sur la terre avec bonté et suavité. Il demandait tous les jours avec effusion de cœur de grands secours pour le salut de nos âmes, des lumières pour nous éclairer, et des grâces miséricordieuses pour nous sanctifier tous. Prosterné devant les saints tabernacles, il conjurait le père des miséricordes de bénir les efforts de son zèle et d'agréer les vœux et les soupirs de son âme, pour faire descendre sur nous, M. F., les trésors de la bonté divine. Avec la connaissance particulière qu'il avait de chacun de nous, il ne manquait pas de demander aussi les grâces spéciales dont nous avons besoin.

Après dix-sept années passées dans ce constant exercice de ses difficiles devoirs, le bon pasteur sentit ses forces lui manquer. Car telle est la triste condition de la pauvre humanité, que l'âme la plus généreuse trouve souvent dans ce corps de mort où elle est prisonnière, un obstacle invincible à son zèle et à sa charité. Il crut donc alors avoir droit, non de se reposer, mais de confier en d'autres mains le dépôt sacré sur lequel il sentait qu'il ne pouvait plus veiller.

Ecoutons-le parler lui-même, dans son mandement du 10 novembre 1849 : " Maintenant, N. T.

" C. F., nous sentons que la main de Dieu réclame
" les dons qu'elle nous a confiés. ' Nous touchons au
" terme de notre carrière, et nos forces épuisées
" nous avertissent que nous quitterons bientôt ce
" séjour de travail et de fatigue pour aller nous pré-
" senter au tribunal du souverain juge. "

Qui ne sera profondément touché de ce langage ? avec quelle tranquillité il envisage le terme de sa carrière ! Ah ! c'est qu'elle avait été pour lui une carrière *de travail et de fatigue* et qu'il espérait *bientôt* trouver dans le sein de Dieu de quoi réparer *ses forces épuisées* pour son amour !

" Accablé par les années, continue-t-il, succom-
" bant sous le poids de nos infirmités, *nous ne pouvons*
" *plus (c'était le pouvoir qui manquait, non la vo-*
" *lonté*) nous ne pouvons plus déployer pour l'in-
" térêt de notre cher troupeau, cette *vigilance active*
" qui encourage toutes les bonnes œuvres et prévient
" les obstacles, cette *énergie patiente* qui surmonte
" les difficultés et enfin *cette constance douce et*
" *puissante* qui conduit toute chose à ses fins, dans
" la *paix, la charité et suivant les vues du Seigneur.*"

Ainsi, M. F., parle le cœur d'un véritable pasteur. En nous rendant compte de ses motifs, il montre comment il envisage ses devoirs....*attention constante, vigilance active, énergie patiente, douceur, paix et charité dans Jésus-Christ, notre modèle*....n'est-ce pas là, M. F., sa vie pastorale toute entière peinte par lui-même ?

Avais-je raison de l'appeler le *bon pasteur* dont Jésus-Christ nous donne l'idée dans l'Evangile ?

PÉRORAISON.

Hélas ! il a cessé de marcher devant nous dans le sentier qui doit nous conduire de cette vallée de larmes à la montagne de la Jérusalem céleste. Cet appareil funèbre dit à tous les regards que notre *bon pasteur* nous a quittés : un voile lugubre couvre nos têtes et nos yeux baignés de larmes ne rencontrent que les signes du deuil ? Ah ! si les juifs pleurèrent pendant quarante jours Judas Macchabbée qui les avait

conduits à la victoire, et firent retentir partout les accents de la douleur, combien plus ne pleurerons-nous pas celui qui pendant si longtemps fut notre guide et notre bon père ?

Encore une fois, M. F., tout en nous livrant au sentiment de cette trop juste douleur, gardons-nous de cet excès qui pourrait faire croire que nous sommes *sans espérance. Non contristemini sicut et cæteri qui spem non habent* (I. Thess. IV. 13).

Lui-même nous invite à cette consolation en nous disant : *Je suis le bon pasteur*, pourquoi pleureriez-vous sur moi ? Il est vrai, la terre réclame ma dépouille mortelle, ma bouche glacée par la mort ne vous parlera plus, ma main desséchée ne pourra plus vous bénir, mais mon amour pour vous me suit dans ce séjour où Dieu m'a appelé du milieu de vous en me disant : *Ego ero merces tua magna nimis* (Genèse XV. 1.) ; je serai moi-même votre très grande récompense. Et d'ailleurs ne vous ai-je pas laissé *un autre moi-même* pour vous conduire à ma place. Je l'ai choisi devant Dieu, pour être désormais votre guide, votre pasteur et votre père ; cette affection que vous m'avez témoignée, donnez la lui tout entière.....

O Monseigneur ! qui désormais serez notre guide, notre pasteur et notre père, en la place de celui que Dieu a voulu récompenser, nous attendons de vous, après Dieu, la consolation en ce jour de tristesse. La confiance dont il vous honora justifie la nôtre. Déjà nous sommes accoutumés à recevoir de votre bouche la parole de vie ; le titre d'Archevêque dont vous serez bientôt revêtu n'ajoutera rien à notre respect et à notre amour qui vous sont si pleinement, si justement acquis. Ah ! si l'affection et la docilité des ouailles peuvent alléger le redoutable fardeau de l'épiscopat, votre peuple et votre clergé vous promettent l'un et l'autre. Vous serez notre lumière, en la place de celle qui s'est épuisée pour nous, nos regards seront tournés vers vous pour la recevoir. Vous êtes notre père, ne faut-il point que nos cœurs ne fassent plus qu'un seul cœur avec le vôtre ?

Et vous tous, M. F., en ratifiant ces sentiments

dont je viens de me rendre l'interprête en votre nom, n'oubliez pas que si la douleur doit être tempérée par l'espérance, l'espérance à son tour doit être tempérée par la crainte de cette justice infinie devant laquelle les *astres du firmament ne sont point sans tache* (Job. XXV. 5).

Si j'avais à parler à un peuple qui eût moins connu et apprécié le cœur paternel de *son bon pasteur*, j'aurais bien des motifs de charité, de justice et de reconnaissance à faire valoir en ce moment, pour vous engager à mêler vos ferventes prières aux larmes sincères que vous répandez sur sa tombe. Je me contenterai de vous lire quelques lignes de son dernier mandement.... lui-même va vous parler.... c'est son adieu....

" N. T. C. F., si notre amour pour vous, si nos " longs travaux, si nos conseils ont pu être gravés au " fond de vos cœurs, nous vous demanderons en retour " d'adresser au ciel des prières ferventes pour qu'il " daigne oublier nos erreurs de fragilité humaine " pendant le cours de notre épiscopat, et nous prépa- " rer un lieu de repos dans les célestes demeures. "

Qui d'entre nous, M. F., lui refusera le secours de ses prères ?

Il est dit de Jésus-Christ qu'ayant aimé les siens, il voulut les aimer jusqu'à la fin : *In finem dilexit eos* (St. Jean. XIII. I.) ; ce bon pasteur qui sollicite en ce moment vos suffrages, vous a aimés aussi jusqu'à la fin. La dernière pensée de son esprit, le dernier désir de son âme, a été pour nous, M. F. Car après s'être ainsi recommandé à vos suffrages, il laisse échapper de son cœur ce touchant adieu, cette bénédiction paternelle dont je vais vous donner lecture. Son dernier mandement se termine ainsi :

" Puisse ce Dieu de miséricorde vous protéger " toujours dans votre exil sur cette terre, vous diriger " constamment par sa lumière dans le chemin de la " vraie foi, vous bénir enfin et vous consoler dans les " liens de la paix et de la charité. "

O Jésus ! qui venez d'être immolé sur cet autel, accordez au bon pasteur de votre peuple suppliant et affligé, ce lieu *de repos, de rafraîchissement et* de

paix que vous avez mérité à tous les hommes par votre douloureuse passion et votre sainte mort.

O Marie ! protectrice de cette église, où notre bon pasteur a reçu le saint baptême, où il s'est assis pour la première fois au banquet divin, où il a reçu les saints ordres et l'onction pontificale, où sa dépouille mortelle va reposer en attendant la résurrection ; O Marie ! protectrice de ce peuple devenu orphelin, accordez à notre père le secours de votre toute-puissante intercession.

Anges et Saints du ciel, unissez vos prières aux nôtres, pendant que nos cœurs oppressés par la douleur, diront en gémissant : *Requiem æternam dona ei, Domine, et lux prepetua luceat ei.*

AMEN.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Québec, 5 octobre 1850.

Le diocèse de Québec, a à déplorer la perte de son premier archevêque, Mgr. Joseph Signay, décédé à l'Archevéché, le 3 du courant, vers 11 heures A. M.

Il y a bientôt dix-huit ans.... les portes de la cathédrale de Québec s'ouvraient devant le vénérable défunt, qui, comme évêque titulaire, faisait son entrée solennelle dans l'église mère de son diocèse. Reçu et complimenté au bas de la nef, par M. Ch. F. Baillargeon, alors curé de Québec, Mgr. Signay répondait brièvement et dignement ; puis se tournant vers l'enceinte où se pressait une foule compacte de ses anciens paroissiens, il désignait avec émotion la chapelle où il avait été baptisé, les degrés sur lesquels il s'était agenouillé pour faire sa première communion, le sanctuaire où il avait reçu les ordres sacrés du sous-diaconat et du diaconat, l'autel sur lequel il avait maintes fois célébré les saints mystères, la chaire du haut de laquelle il avait si souvent annoncé les vérités de l'évangile, et enfin le lieu où reposaient ses prédécesseurs immédiats, et où il espérait un jour reposer lui-même.

Les principaux évènements de sa vie se rattachent, en effet, à cette antique et vénérable église où il avait siégé comme curé, et où il entrait comme évêque.

Sur les registres de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, nous lisons que : le neuf novembre, Mr. D. A. Hubert baptisait Joseph, né la veille, du légitime mariage de François Signay et de Marguerite Vallée. Son père appartenait à une honnête famille bourgeoise de Bordeaux, où un de ses neveux, le R. P. Goudelin, cousin-germain de l'Archevêque de Québec, s'est acquis une réputation méritée, comme prédicateur. Propriétaire et capitaine d'une goêlette, M.

François Signay passait la plus grande partie de sa vie dans des voyages de long cours; de sorte que l'éducation du jeune Joseph fut entièrement confiée à sa mère. Cette pieuse et respectable dame se dévoua à la tâche qui lui était imposée; elle veillait avec une attention constante, sur la santé et sur les mœurs du seul enfant que la providence lui eût conservé de sa nombreuse famille. Doué de talents et appliqué au travail, M. Signay se distingua dans le cours de ses études, qu'il fit au séminaire de Québec. Il y acquit surtout une grande facilité à écrire la langue latine, et des connaissances étendues en histoire et en littérature.

Jouissant d'un extérieur agréable et des avantages d'une instruction supérieure, il pouvait, à la fin de ses études, espérer de réussir dans le monde; mais déjà ses propres réflexions et les leçons de sa pieuse mère lui avaient fait comprendre le néant des prospérités humaines. Il se voua donc à l'état ecclésiastique, dans lequel il entra le 24 août 1798. Pendant plusieurs années, il professa les Belles-Lettres, au séminaire de Québec, et compta parmi ses disciples, des hommes qui depuis ont occupé un rang distingué dans la société. Dans la liste de ses élèves, l'on remarque les noms de M. Parant, ancien supérieur du séminaire de Québec; de Messieurs Kelly et Gagnon, vicaires-généraux; du docteur Labrie, et de L. J. Papineau, orateur de la chambre d'assemblée du Bas-Canada.

Ordonné prêtre, à Longueil, le 28 mai 1802, M. Signay fut d'abord vicaire à Chambly; puis à Longueil où Mgr. Denaut était alors curé. Le 1er octobre 1804, il fut nommé à la cure de Saint-Constant; et le 1er octobre 1805, à celle de Sainte-Marie de Monnoir, avec charge de visiter les catholiques des environs de la baie de Missiskoui. Il exerça avec zèle les fonctions de missionnaire, visitant fréquemment, non-seulement les Canadiens répandus sur les frontières, mais encore ceux que les troubles de 1775 avaient forcés de s'expatrier, et de s'établir sur les bords du lac Champlain, dans l'état de New-York. Pendant ses dernières années, M. Signay racontait

avec plaisir les incidents de ces voyages, qu'il fesait presque toujours par eau ; dans ces occasions il conduisait lui-même sa chaloupe, dont il était par fois le pilote et l'unique matelot.

La paroisse de Sainte-Marie avait été récemment formée ; elle n'avait pas encore eu de curé résidant ; elle manquait d'église ; la chapelle ne possédait pas même ce qui était nécessaire pour la dignité du culte. Le premier soin du nouveau curé fut de procurer les choses requises pour célébrer convenablement les saints mystères Après avoir sondé les dispositions de ses paroissiens, il entreprit de remplacer l'humble chapelle, par une église assez grande pour contenir la population croissante de Sainte-Marie.

Personne n'ignore les difficultés sans nombre, qui surgissent de tous côtés, lorsqu'il s'agit, dans nos paroisses, de construire, à frais communs, quelque édifice public. Néanmoins, par sa douceur, par sa prudence et par sa libéralité, M. Signay réussit si bien à réunir les esprits, qu'en peu d'années Sainte-Marie de Monnoir possédait une belle église, regardée pendant longtemps comme la merveille des campagnes du district de Montréal.

Tout en surveillant la construction de son église, M. Signay remplissait fidèlement les devoirs plus importants d'un pasteur. Il travaillait si activement et si efficacement à la moralisation de ses ouailles, que bientôt sa paroisse devint remarquable par l'ordre et la piété qui y régnaient. Aussi sa mémoire est jusqu'à ce jour restée en vénération parmi ses anciens paroissiens, qui, après qu'il se fut séparé d'eux, dans mainte occasion, sont venus lui témoigner leur reconnaissance, et chercher auprès de lui des conseils et des consolations.

Le 18 novembre 1814, M. Signay est appelé à la cure de Québec. La fabrique de Québec était endettée, ses revenus ne suffisant pas depuis plusieurs années à faire face aux dépenses. A l'intérieur, la cathédrale ressemblait aux plus misérables églises de campagne. Des bancs vieux, salis et noircis ; des planchers à demi pourris ; au lieu de voûte un plafond enfumé qui donnait libre passage à la pluie et à

la neige ; une sacristie très étroite ; des ornements tombant de vétusté ; voilà ce qui frappa les yeux du curé de Québec, lorsqu'il visita son église. Pour mettre les choses dans un meilleur état, il comprit qu'il fallait de l'ordre et de l'économie ; il possédait l'un et l'autre, et il sut si bien profiter de ces deux dons que, lorsqu'il abandonna la cure de Québec, il laissa à son successeur une église toute rajeunie et ornementée, de vastes et commodes sacristies, un vestiaire abondamment fourni, et, malgré de nombreuses dépenses, un état financier tout-à-fait prospère.

Comme pasteur, M. Signay avait déjà fait ses preuves ; à Québec, il se montra zélé à remplir les fonctions de curé, comme il l'avait été à Sainte-Marie. Il fit à plusieurs reprises la visite de sa paroisse ; il connaissait presque toutes les familles qui habitaient dans l'étendue de sa desserte, et pourvoyait à leurs besoins spirituels. Il s'attachait surtout à former les jeunes gens pour la première communion, et à les suivre, à les diriger pendant les années qui suivent cet acte religieux : c'était là son talent propre, sa vocation particulière. Dans les catéchismes, il avait le don d'intéresser les enfants, de se faire comprendre d'eux, de leur inspirer le goût et la pratique de la vertu. Lorsqu'ils avaient cessé d'assister à ses instructions, il continuait à s'occuper d'eux ; il profitait de toutes les occasions pour leur donner des avis, et pour les prémunir contre les dangers du monde. Aussi un grand nombre de citoyens de Québec se rappellent, avec reconnaissance, les avertissements, les leçons, les encouragements que, dans leurs jeunes années, ils ont reçus de leur charitable curé.

L'illustre évêque Plessis mourait, le 4 décembre 1825 ; Monseigneur Panet, qui lui succédait sur le siége de Québec, jeta les yeux sur M. Signay, et le destina à être son coadjuteur. Ce choix fut proclamé le 17 décembre 1825 ; les bulles du nouveau prélat furent reçues par lui, le 17 mars 1827 ; et le 20 mai de la même année, il était consacré dans la cathédrale de Québec, sous le titre d'évêque de Fussala, *in partibus infidelium*.

Malgré sa nouvelle dignité, il continua d'agir comme curé de Québec, jusqu'au premier octobre 1831. Le 13 octobre 1832, il fut nommé administrateur du diocèse de Québec, et le 14 février 1833, par la mort de Mgr Panet, il devint Evêque de Québec. Le 12 juillet 1844, le souverain Pontife Grégoire XVI, désireux de réunir en Province ecclésiastique les possessions britanniques dans l'Amérique du Nord, érigea le siége de Québec en Archevêché, et nomma Mgr Signay premier Archevêque de Québec. En conséquence de cette nomination, le pallium lui fut envoyé par le souverain Pontife, et lui était remis dans sa cathédrale, le 24 novembre de la même année.

Cinq ans après, le vénérable Archevêque se déterminait à résigner le fardeau, qui, depuis 16 ans, pesait sur ses épaules. Déjà il avait commencé la 4e visite de son immense diocèse ; mais si son courage se soutenait, ses forces l'abandonnaient. Sa tête avait blanchi sous les années ; les infirmités de la vieillesse arrivaient ; deux attaques de paralysie avaient inspiré de sérieuses craintes pour ses jours. Avant d'aller rendre compte de son administration au juge suprême, il voulait se recueillir en lui-même, libre des inquiétudes et des charges de l'épiscopat. Au mois de novembre 1849, après en avoir obtenu la permission du souverain Pontife, il remit donc l'administration de l'archi-diocèse de Québec, à son digne coadjuteur, Mgr l'évêque de Sidyme.

Rendu à la vie paisible, qu'il désirait depuis longtemps, il ne s'occupa plus qu'à se préparer au grand voyage de l'éternité. Sa conscience avait toujours été si délicate, il avait rempli si soigneusement ses obligations de chrétien et d'évêque, qu'il semblait aux yeux ordinaires avoir peu à redouter les jugements de Dieu. Rempli de foi et d'humilité, il ne pensait pas ainsi. Il redoublait de vigilance sur lui-même, et édifiait ceux qui l'approchaient, par son exactitude à remplir toutes les pratiques de piété recommandées aux ecclésiastiques. Pendant la retraite ecclésiastique donnée dans le cours du mois dernier, il se fit un devoir,

malgré son âge et ses infirmites, d'assister à tous les exercices avec la plus scrupuleuse ponctualité. Oh ! il était beau de voir ce respectable vieillard, obéissant au premier son de la cloche, se traîner péniblement vers la chapelle, pour s'y confondre dans les rangs de ses prêtres. Semblant dès lors pressentir sa fin prochaine, il ne voulait rien perdre de ce qui pouvait servir à l'y préparer.

La douceur et la charité qui n'avaient cessé d'être ses vertus favorites, dans ses dernières années brillèrent en lui avec un nouvel éclat. Son oreille était offensée des moindres allusions défavorables au prochain. Ingénieux à excuser ceux qui l'offensaient, il était toujours prêt à leur pardonner. S'il recevait le plus léger service, il prenait toutes les occasions d'en témoigner sa reconnaissance. Avait-il adressé un reproche mérité, ou une parole dure ? il n'avait de paix que lorsqu'il pouvait cicatriser la blessure par des mots bienveillants, ou par quelque attention délicate.

Etant aussi bien préparé, la mort ne pouvait l'effrayer. Aussi parlait-il de sa fin prochaine avec le plus grand sang froid. Depuis quelque temps sa santé paraissait meilleure, et faisait concevoir à son clergé l'espoir de le posséder encore plusieurs années. Mardi, le 1er octobre, matin, il venait de recevoir des lettres du séminaire de Nicolet, l'objet de sa sollicitude et de ses affections ; son cœur paraissait tout réjoui des nouvelles reçues. Vers 10 heures, il adressait au directeur de cet établissement une réponse, dans laquelle il donnait des avis paternels à ses chers enfants. La première partie de cette lettre est tracée avec la main ferme et régulière de ses meilleures années ; les dernières lignes manquent de netteté. Interrompu, au milieu d'une phrase, par l'arrivée d'un de ses prêtres, il converse quelques instants avec lui, se lève pour sonner, et retombe frappé de paralysie. Il est transporté sur un sofa, et immédiatement entouré de tous les soins que requiert sa douloureuse situation ; mais les secours de la médecine sont impuissants à le raviver. Pendant la nuit suivante, la maladie a fait de tels

progrès, que Mgr l'Evêque de Sidyme croit prudent de lui administrer le sacrement d'Extrême-Onction. Après avoir langui pendant deux jours, dans un état presque complet d'insensibilité, le vénérable Archevêque, environné de ses prêtres, expire doucement, à 11 heures du matin, le jeudi, trois octobre. Exposés dans la chapelle de l'Archevêché, les restes mortels du saint prélat sont visités par une foule sans cesse renouvelée d'ecclésiastiques et de laïques, désireux de contempler une dernière fois les traits inanimés de leur bien-aimé pasteur.

Nous avons mentionné deux qualités caractéristiques de Monseigneur Signay : la douceur et la charité ; nous aurions dû y joindre le désir de répandre l'instruction parmi ses compatriotes.

L'instruction du peuple trouva en lui un constant protecteur. Il l'encouragea puissamment, en fondant et en dotant des écoles élémentaires ; il les visitait assidûment et distribuait de sa main des récompenses aux élèves remarquables par leur bonne conduite ou leur application. Les citoyens du Cap-Blanc ne sauraient oublier les sacrifices qu'il a faits, pour procurer une éducation morale et religieuse aux nombreux enfants de ce quartier. L'institution des frères des écoles chrétiennes à Québec, et le couvent de Saint-Roch ont aussi reçu des gages de sa bienveillante protection. Il distribuait annuellement des sommes considérables, pour payer la pension d'élèves peu favorisés de la fortune. Lorsqu'il n'était pas nécessaire de taxer sa bourse pour cet objet, par ses paroles il encourageait les parents aisés à faire donner à leurs enfants une instruction supérieure. Dans sa paroisse de Sainte-Marie, il décida, par ses exhortations, plusieurs respectables pères de famille à placer leurs fils au collége de Montréal, et eut ainsi le bonheur de procurer au séminaire de Québec son digne supérieur actuel. Mais le plus beau monument de son zèle pour l'éducation, est le séminaire de Nicolet. Au moyen des fonds procurés par une contribution du clergé, par la libéralité de feu Monseigneur Panet, et par ses propres offrandes, il fit construire le magnifique édifice

qui consacrera le nom de Signay comme celui d'un des plus distingués protecteurs des lettres en Canada.

Il appartenait à la société des trois messes, à la Caisse Ecclésistique de Saint-Michel, et à la congrégation du Petit Séminaire de Québec.

Requiescat in pace.

COMPTE-RENDU DES FUNERAILLES.

Le 7 octobre, dès 8 h. les corps publics, et une foule immense de citoyens encombraient les salles et les avenues du palais archiépiscopal, et l'on peut dire que la ville entière, sans distinction de croyances, s'était mise en mouvement et marchait vers le temple pour rendre les derniers honneurs, les derniers devoirs aux restes mortels du vénérable archevêque dont les vertus et les actes avaient gagné l'estime et le respect de tous.

Le commandant des forces, le colonel Higgins, et son Etat-Major, brillaient parmi les plus empressés, et le premier avait, de son propre mouvement, offert à l'Archevêché, de faire sortir les troupes pour escorter le convoi funèbre, qui passa en effet entre deux haies de soldats, faisant les armes en signe de respect et de vénération. Nous ne pouvons, il nous semble, sans manquer à un devoir, oublier de témoigner la reconnaissance de nos concitoyens catholiques aux autorités militaires spécialement et à nos concitoyens protestants de toutes les classes et de toutes les croyances pour leurs marques de profond respect pour la mémoire de l'illustre chef du catholicisme dans l'Amérique Britannique du Nord, et pour leur empressement à rendre d'éclatants honneurs à ses restes funèbres.

A la réquisition du bureau de la Trinité, les capitaines des bâtiments, dans le havre, avaient hissé leurs pavillons à mi-mât, et nous en avons vu laisser le port en portant flottant cet insigne de deuil. Les magasins et les boutiques situés sur le passage du convoi, étaient fermés et l'étaient dans presque toutes les parties de la ville.

Les élèves des dames religieuses de la Congrégation, costumées, les nombreux élèves des Frères, et les différentes sociétés religieuses s'étaient placés aux avenues de Notre-Dame et présentaient un coup d'œil imposant.

Un peu après neuf heures, le clergé commença à défiler, précédé des élèves du séminaire de Québec. On ne comptait pas moins de 106 à 112 prêtres en tête desquels se trouvaient Monseigneur de Montréal, et plusieurs grands vicaires tant du diocèse de Montréal que de l'archidiocèse. Si un vapeur fut parti de Montréal, le dimanche soir, ce nombre se fut presque doublé.

Après le clergé venait le poêle d'honneur de la congrégation du Séminaire, puis la bière portée par des prêtres. Les coins du poêle étaient portés par des grands-vicaires et d'anciens prêtres, Voici d'ailleurs le programme de la marche telle qu'imprimé et qui a été suivi à peu près. Il faut ajouter, cependant l'Institut Canadien et la Saint-Jean-Baptiste qui déploya son magnifique drapeau blanc, ses haches d'armes et ses autres insignes nationaux pouvant aider à la pompe du deuil.

Le convoi se dirigea dans la rue du Fort, et fit le tour du *Rond* pour pouvoir se développer complètement. Il passa non-seulement entre deux rangées de soldats, mais encore entre deux haies innombrables de peuple sur toute la longueur du trajet. Plusieurs milliers de personnes ont dû s'en retourner désappointées de ne pouvoir entrer dans l'Eglise pour y contempler la majesté des décorations et y prendre part à la cérémonie funèbre.

Ces décorations, cette cérémonie étaient imposantes, grandioses et tristement solennelles, comme la mort elle-même. Le néant y avait deployé toutes ses magnificences, et au milieu de ces splendeurs lugubres, on pouvait s'exprimer

comme le grand Massillon sur la tombe du grand roi: " Dieu seul est Grand. "

A une heure A. M., on descendait dans une tombe de brique, à la droite du maître-autel, le corps du premier archévêque de Québec et de celui qui fut pendant trente-six ans notre pasteur, soit comme curé soit comme évêque.

C'est M. l'abbé Taschereau, du Séminaire de Québec, qui fut chargé de faire l'oraison funèbre de celui qu'il a appelé à juste titre: le bon pasteur. " C'a été là son texte, et l'on peut dire que, considérant le court, le très-court espace de temps qui lui a été donné pour se préparer, et les difficultés mêmes d'une oraison funèbre dans la plupart des cas, son œuvre a été un triomphe. Il a parfaitement saisi le caractère distinctif des qualités et des vertus sacerdotales et épiscopales de l'illustre défunt et a réproduit celles-ci avec bonheur.

Les funérailles de Mgr l'Archévêque sont les plus solennelles et les plus imposantes dont Québec ait été témoin, sans en excepter celles du grand Plessis.

Ordre du Convoi.

Les sœurs de la Charité, conduisant les enfants de leur institution; les sœurs de la Congrégation et les élèves du couvent de Saint-Roch en robes blanches; les frères et les élèves des Ecoles Chrétiennes; les élèves du Petit-Séminaire; le clergé et Mgr l'évêque de Montréal; les médecins du défunt prélat; le cercueil; les juges et les avocats en robes; le conseil de ville et les magistrats; l'Etat-major militaire; les corps des médecins et des notaires; les syndics et les marguilliers des diverses fabriques de la ville; la société de Saint-Vincent de Paul, et les citoyens.